



AGNICO EAGLE
COMPLEXE MINIER GOLDEX

2024-2026

Cadre de bon voisinage Complexe minier Goldex



Table des matières

Contexte

- 3 Approche en matière de relations avec les communautés
- 3 Démarche et approche de révision du cadre
- 4 Mécanisme de traitement des demandes et préoccupations

Modalités du cadre

- 5 Objectif
- 5 Zones visées
- 5 Durée

Programmes du cadre

- 7 Programme de support à la mise en valeur des propriétés
- 8 Programme de suivi du bruit
- 8 Programme de suivi des puits
- 10 Programme de communication et de gestion responsable des événements sismiques
- 11 Cadre pour la réclamation d'un bris à un immeuble

Annexes

- 12 Formulaire : Inscription aux avis et données de vibrations
- 13 Formulaires : Programme de support à la mise en valeur des propriétés
- 15 Formulaire : Évaluation de l'appréciation des efforts déployés

Contexte

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS



Le respect des communautés voisines où nous exerçons nos activités fait partie des valeurs fondamentales de notre politique de développement durable. Nous avons travaillé en collaboration avec nos voisins afin d'identifier des façons d'améliorer des relations harmonieuses et durables.

Cette collaboration est essentielle à notre réussite en tant qu'entreprise et nous savons que pour la maintenir, nous devons être transparents, ouverts et réceptifs à leurs besoins et leurs attentes, respectueux de leurs valeurs et responsables dans la façon dont nous gérons nos activités.

DÉMARCHE ET APPROCHE DE RÉVISION DU CADRE



Développé et révisé dans une approche responsable et équitable, le présent document vise à définir l'engagement de Goldex au maintien et au suivi de la valeur du secteur avoisinant ses opérations.

Le cadre vise notamment l'ensemble des voisins de proximité de Goldex. Sa révision est effectuée aux deux ans par le biais d'un sondage à l'ensemble des voisins concernés et par la revue de performance analysée par un sous-comité constitué de voisins du secteur. Ce sous-comité est mandaté par le comité de suivi du Complexe minier Goldex.

MÉCANISME DE TRAITEMENT DES DEMANDES ET PRÉOCCUPATIONS

COMMUNAUTÉ

ÉTAPE 1

Un citoyen communique avec l'équipe de la mine Goldex

- ▶ Le citoyen partage une observation, une question, une préoccupation, un commentaire ou une plainte (ci-après nommés « signalements »).

RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

ÉTAPE 2

Retour d'appel au citoyen

- ▶ À moins que le citoyen ait conservé l'anonymat, il recevra un appel du responsable dans un délai de **2 jours ouvrables**.
- ▶ Le responsable tentera de recueillir toutes les informations nécessaires pour bien comprendre le motif du signalement.
- ▶ Si le citoyen est d'accord, une rencontre en personne peut être convenue afin de s'entendre sur les étapes à venir.

L'ÉQUIPE DU SECTEUR CONCERNÉ

ÉTAPE 3

Analyse de la situation

- ▶ L'équipe du secteur concerné par le signalement procède aux actions suivantes :
 - Vérification des faits;
 - Identification des sources et de mesures correctives immédiates, si possible;
 - Identification de mesures correctives permanentes et de mesures de prévention, si possible.

RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

ÉTAPE 4

Suivi auprès du citoyen

- ▶ Le responsable rappelle le citoyen pour échanger sur l'état de la situation.
- ▶ Il se peut que le traitement de certains signalements s'échelonne sur une période de temps plus longue, en fonction des défis rencontrés et de la disponibilité des fournisseurs externes.
- ▶ Dans la mesure du possible, des mesures correctives, de prévention ou d'atténuation pourraient être mises en place et partagées avec le citoyen.

COMMUNAUTÉ

ÉTAPE 5

Évaluation de l'appréciation des efforts déployés

- ▶ En fonction du type de signalement, un appel de rétroaction ou un formulaire de satisfaction pourraient être utilisés auprès du citoyen afin de vérifier si les efforts déployés ont permis de réduire ses préoccupations.
- ▶ Les informations partagées visent à bonifier les pratiques de la mine.

MÉCANISME DE TRAITEMENT DES DEMANDES ET PRÉOCCUPATIONS

Agnico Eagle agit avec diligence et de façon responsable lorsque ses opérations peuvent générer des impacts dans les communautés qui l'accueillent.

Ce cadre s'ajoute au mécanisme de traitement des demandes et des préoccupations, ci-contre, déjà existant.

Ainsi, le voisinage visé par le présent cadre peut bénéficier de notre soutien pour toute préoccupation citoyenne concernant les opérations du Complexe minier Goldex.

Modalités du cadre

L'élaboration et la mise en oeuvre de ce cadre ne constituent pas une reconnaissance ou une admission de responsabilité, mais sont proposées dans une approche de bon voisinage. Ce cadre et son application ne peuvent être invoqués dans une action en justice.

Objectif

Nous souhaitons aborder la suite de nos relations sur des bases de confiance et d'écoute et démontrer notre leadership dans le maintien de relations respectueuses avec nos voisins.

Zones visées

Ce cadre s'applique aux adresses résidentielles voisines de Goldex qui sont localisées dans les rues suivantes ou dans un rayon de 1 km de nos installations :

- Chemin de la Mine-École;
- Chemin de la Baie-Dorée;
- Rue Ted Godon;
- Chemin de la Mine Goldex;
- Chemin de l'Horizon;
- Chemin des Nénuphars.

*Le programme de réclamation en cas de sismicité pourrait être déployé à d'autres secteurs dans l'éventualité de dépassement de la Directive 019 (12.7 mm/s) enregistré sur notre système de suivi des vibrations.

Durée

Tous les programmes associés au présent cadre sont en vigueur du 1er décembre 2024 au 31 novembre 2026 et feront l'objet d'une révision après cette date.

Tel que ce fut le cas dans le passé, l'évaluation et la révision du cadre s'effectuent en collaboration avec les voisins du Complexe minier Goldex ainsi que les autres parties prenantes.

Mines Agnico Eagle se réserve le droit de modifier ce cadre, en tout temps.

PROGRAMMES DU CADRE



PROGRAMME DE SUPPORT À LA MISE EN VALEUR DES PROPRIÉTÉS

1200 \$ PAR ANNÉE

- Afin d'encourager la valorisation du secteur et pour permettre aux voisins d'effectuer des améliorations sur leur propriété.
- Remboursement de 1200 \$/année par résidence pour des dépenses liées à la mise en valeur des propriétés (peinture, plâtrage, remplacement de céramique, changement de fenêtres ou portes, aménagement paysager).
- Les périodes de réclamation se font au mois de juillet. Ces périodes couvrent l'année précédente.

MODALITÉS

- Le propriétaire souhaitant avoir recours au programme doit remplir un formulaire de demande. Des preuves de propriété liées à la résidence en question pourraient être exigibles.
- Méthode de fonctionnement :
 - Remplir le formulaire de demande et l'envoyer lors de la période de réclamation;
 - Fournir la documentation : spécimen chèque, photos et factures à l'appui;
 - Les résidences doivent être habitées;
 - Les factures officielles des fournisseurs doivent être fournies.

Formulaire de demande en ANNEXE p. 13

PROGRAMME DE SUIVI DE BRUIT

ENGAGEMENTS ET ACTIONS

Communication trimestrielle des niveaux sonores et communication des travaux qui sont susceptibles de générer des bruits inhabituels.

EN CAS DE PRÉOCCUPATION



Se référer au mécanisme de traitement des demandes et des préoccupations (p.4)

PROGRAMME DE SUIVI DES PUIITS

ANNÉE 2025 POUR CETTE VERSION DU CADRE

- PROCHAINE CAMPAGNE ESTIMÉE EN 2028



INSCRIPTION GRATUITE

- Afin de permettre au résident de suivre son puits à travers le temps.
- Le programme comprend :
 - Inspection documentée du puits;
 - Qualité de l'eau;
 - Test physico-chimique;
 - Galonnage;
 - **En l'absence de responsabilité d'Agnico Eagle, les recommandations de la firme ayant réalisée l'inspection devront être mis en oeuvre au frais du propriétaire.**

MODALITÉS

- Un appel à l'inscription volontaire.
- Inscription gratuite auprès des relations avec le milieu du Complexe minier Goldex.
- Un rapport comprenant une page sommaire des résultats sera partagé entre le Complexe minier Goldex et le propriétaire.

EN CAS DE PRÉOCCUPATION



Se référer au mécanisme de traitement des demandes et des préoccupations (p.4)

PROGRAMME DE COMMUNICATION ET DE GESTION RESPONSABLE DES ÉVÉNEMENTS SISMIQUES

Des événements sismiques générés par les opérations minières souterraines du Complexe minier Goldex peuvent être perçus ou ressentis. Goldex a défini une approche proactive et responsable dans le cas d'une sismicité de plus grande magnitude pouvant résulter de ses opérations.

1. MESURER

Des instruments spécialisés, appelés sismographes, mesurent les vibrations en continu. Ces instruments sont sous la responsabilité d'un consultant externe du Complexe minier Goldex et couvrent les secteurs de la ville de Val-d'Or.

2. COMMUNIQUER

Un avis est transmis lorsqu'un événement sismique d'une magnitude Richter de plus de 1,5 est ressenti à la surface à toute personne inscrite au système d'envoi automatisé. Dans cet avis se trouvent :

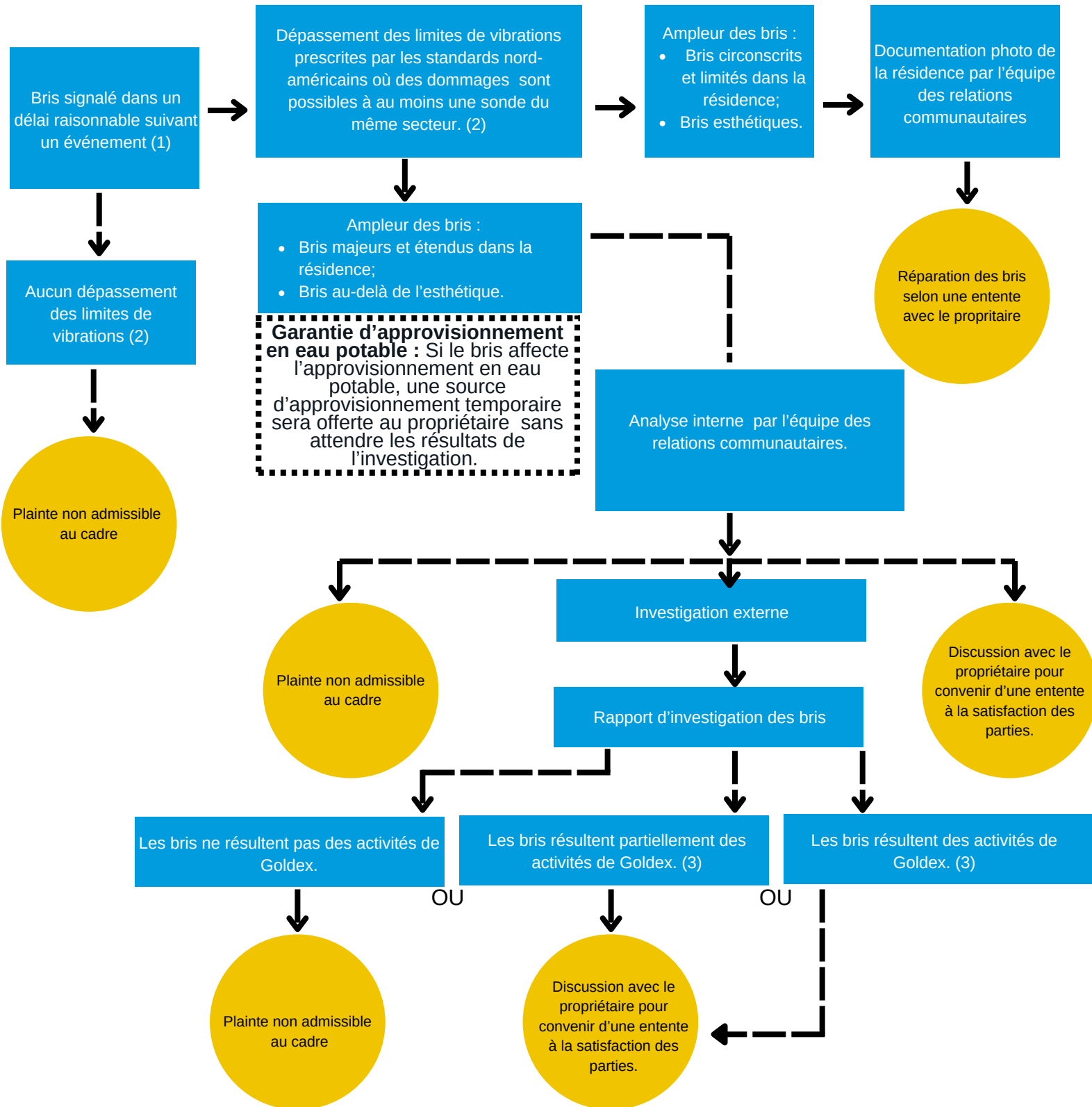
- la date et l'heure de l'événement;
- la magnitude Richter de l'événement;
- la possibilité ou non d'un dépassement des niveaux de vibrations pour lesquels les standards nord-américains considèrent que des dommages sont possibles;
- l'impact de l'événement au site du Complexe minier Goldex;
- le contact pour plus d'information.

Toutes les personnes qui le désirent peuvent s'inscrire aux avis automatisés en contactant l'équipe des relations avec le milieu du Complexe minier Goldex.

3. DÉPLOYER

En cas de dépassement des niveaux de vibrations pour lesquels les normes nord-américaines considèrent que des dommages sont possibles, il y aura un déploiement automatique du cadre de réclamation d'un bris à un immeuble pour les secteurs touchés.

CADRE POUR LA RÉCLAMATION D'UN BRIS À UN IMMEUBLE SUITE À UN ÉVÉNEMENT SISMIQUE



1. En raison de l'ensemble des mesures de communication en place, un bris signalé dans un délai jugé non raisonnable ne sera pas traité par le cadre pour la réclamation d'un bris. Un délai jugé raisonnable serait d'environ 21 jours suivant l'événement sismique. Dans ce cas, un retour d'appel sera fait dans un délai de 2 jours ouvrables. Un propriétaire qui n'est pas sur les lieux de sa propriété et qui ne peut s'y rendre dans les jours suivant l'événement sismique peut contacter le service des relations avec le milieu pour les informer de son inquiétude et convenir d'une date où il pourra se rendre à sa propriété. Des mesures particulières pourraient être prises pour accommoder. À noter que tous peuvent s'abonner pour recevoir des avis les informant des événements sismiques. Un bris signalé dans un délai jugé déraisonnable serait, par exemple, un bris évident signalé au-delà de 21 jours suivant l'événement sismique, telle une fissure dans le gypse d'une pièce fréquentée d'une maison comme le salon ou la cuisine.

2. Limites pour lesquelles les standards nord-américains considèrent que des dommages sont possibles. Veuillez vous référer à la fiche Exploitation minière, vibrations et activité sismique sur le site web abitibi.agnicoeagle.com pour connaître tous les détails sur les normes américaines utilisées.

3. Le rapport doit indiquer que les activités du Complexe minier Goldex sont une cause probable des bris constatés. Une cause possible, mais non probable ne sera pas jugée suffisante.

INSCRIPTION AUX AVIS ET DONNÉES DE VIBRATIONS



POUR S'INSCRIRE AUX AVIS

Certaines activités de la mine Goldex et du projet Akasaba Ouest peuvent être perçues ou ressenties dans les secteurs situés à proximité. Dans un souci de cohabitation harmonieuse, vous pouvez être avisé lorsque des événements sont susceptibles de générer des effets ressentis au-delà du site minier (sautages exceptionnels, événements sismiques de plus grande ampleur, travaux particuliers, etc.). Ces avis peuvent vous être communiqués par courrier électronique, texto et par appel téléphonique. Pour ce faire, veuillez remplir le formulaire à cet effet. Il est à noter que les appels téléphoniques ne seront pas effectués entre 21 h et 9 h afin d'éviter de vous déranger la nuit, la communication se fera dès 9 h le matin suivant.

Prénom et nom :

Coordonnées :

Courriel :

Téléphone résidentiel :

Cellulaire :

Sujet	Méthode de communication
Avis de sautage	Texto <input type="checkbox"/> Appel <input type="checkbox"/> Courriel <input type="checkbox"/>
Avis de sismicité	Texto <input type="checkbox"/> Appel <input type="checkbox"/> Courriel <input type="checkbox"/>
Travaux	Texto <input type="checkbox"/> Appel <input type="checkbox"/> Courriel <input type="checkbox"/>
Activités organisées par Goldex	Texto <input type="checkbox"/> Appel <input type="checkbox"/> Courriel <input type="checkbox"/>
Avis concernant les activités d'Akasaba	Texto <input type="checkbox"/> Appel <input type="checkbox"/> Courriel <input type="checkbox"/>

JE SOUHAITE :

—Please choose an option—
▼



AGNICO EAGLE
COMPLEXE MINIER GOLDEX

ANNÉE DE RÉCLAMATION :

20□□

PROGRAMME DE SUPPORT À LA MISE EN VALEUR DES PROPRIÉTÉS

POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE

Lors des périodes de réclamation, envoyez les documents requis aux relations avec le milieu.

Par la poste :

Équipe des relations avec le milieu
Agnico Eagle - Mine Goldex
1953, 3^e avenue Ouest
Val-d'Or, QC
J9P 4N9

Par courriel : relations.goldex@agnicoeagle.com

Documents requis :

- Formulaire de demande complété et signé recto/verso
- Copie d'une preuve de propriété
- Copie de la ou des factures
- Spécimen chèque
(le remboursement se fait par virement bancaire)

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Les frais admissibles doivent être liés à un projet de rénovation, d'entretien ou d'aménagement paysager de la propriété. L'admissibilité d'une demande sera déterminée à la seule discrétion de Goldex. Goldex se réserve le droit de refuser le remboursement de frais qui seraient jugés non concordants avec la valorisation d'une propriété.

Identification :

- M. Nom : _____ Téléphone : _____
 Mme Prénom : _____ Adresse courriel : _____

Adresse postale correspondant à la demande de remboursement :

Numéro civique : _____

- Chemin de la Mine-École Chemin de la Mine Goldex Rue Ted Godon
 Chemin de la Baie-Dorée Chemin de l'Horizon Chemin des Nénuphars

Code postal : _____

Situation en lien avec l'adresse visée :

- Propriétaire occupant Propriétaire non occupant

Si vous avez répondu être propriétaire de l'adresse visée, veuillez indiquer le type de propriété :

- Résidence privée
 Immeuble à logements
 Veuillez préciser le nombre total de logements : _____
 Autres adresses de résidence

Adresse de correspondance pour l'envoi du paiement (si différente de l'adresse visée)

Adresse complète : _____

Suite page suivante



AGNICO EAGLE
COMPLEXE MINIER GOLDEX

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT (SUITE)

Je, soussigné(e) (lettres moulées) : _____

- consens à ce que toutes les informations contenues dans le présent formulaire, ainsi que les pièces justificatives jointes, soient utilisées par Mine Goldex afin, notamment, de déterminer mon admissibilité au programme de remboursement et produire des statistiques non nominatives relativement à la mise en œuvre du Cadre ;

Afin de réaliser ces finalités et à des fins d'archivage, les renseignements contenus dans le présent formulaire peuvent être communiqués par le Complexe minier Goldex à un tiers, et, dans certains cas, à l'extérieur du Québec.

- comprends que tout remboursement sera conditionnel à la signature de ma part d'une quittance complète et finale relative à la période visée par une telle demande de remboursement et dont les termes seront déterminés par Goldex. Par exemple, si un résident choisit de se prévaloir de ce programme, il ne pourra faire de demande de remboursement supplémentaire pour des frais liés au maintien, à la réparation de dommages ou à la valorisation de sa propriété encourus durant la période visée ;
- affirme que toutes les informations contenues dans le présent formulaire ainsi que les pièces justificatives jointes sont complètes et véridiques. Je comprends que toute déclaration frauduleuse ou toute production d'un faux document fera l'objet d'une plainte pénale par Mine Goldex et que tout montant versé sur le fondement d'une fausse déclaration ou d'un faux document devra lui être remboursé.

Signature : _____

Date (jj/mm/aaaa) : _____

DÉTAIL DES FRAIS RÉCLAMÉS

DESCRIPTION DES TRAVAUX DE VALORISATION	DATE DES FRAIS ENCOURUS	MONTANT AVANT TAXES

Prendre note que les **factures** sont **obligatoires** pour tous frais réclamés et que des photos pourraient aussi être demandées.

Pour toute question, contactez l'équipe des relations avec le milieu.

Évaluation de l'appréciation des efforts déployés

Mécanisme de traitement des demandes et préoccupations



Date de l'évaluation: ___ / ___ / ___

Date du contact initial : ___ / ___ / ___

Prénom et nom:

Détails sur la demande ou sur la préoccupation initiale :

Adresse:

Merci d'encercler un chiffre pour chaque question.

Question					
	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Indifférent	D'accord	Tout à fait d'accord
Suite à ma prise de contact initiale, un représentant de la mine Goldex m'a contacté dans un délai raisonnable	1	2	3	4	5
Le représentant de la mine Goldex a bien compris ma préoccupation	1	2	3	4	5
Le représentant de la mine Goldex m'a paru poli, à l'écoute et compétent	1	2	3	4	5
Les étapes de traitement de mon dossier m'ont bien été expliquées ainsi que les délais possibles pour chacune de ces étapes	1	2	3	4	5
Ma question, ma demande ou ma préoccupation initiale a été répondue Par exemple : Informations données par la mine Goldex - Rapport d'un expert - Signature d'une entente	1	2	3	4	5

Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait des efforts déployés par la mine Goldex face à votre préoccupation?

- Très satisfait
 Satisfait
 Ni satisfait, ni insatisfait
 Insatisfait
 Très insatisfait

Avez-vous d'autres commentaires?

CONTACTEZ-NOUS



ÉQUIPE DES
RELATIONS
AVEC LE MILIEU



COORDONNÉES



819 874-7822 #4103224

relations.goldex@agnicoeagle.com